

DEC-BAC en sciences infirmières (6605) - Lévis

Admission à l'hiver – Cheminement à temps complet 2 ans – étés à temps partiel (6 ou 7 trimestres)

**Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.

TRIMESTRE 1 HIVER 13 CRÉDITS	TRIMESTRE 2 ÉTÉ 11 CRÉDITS	TRIMESTRE 3 AUTOMNE 13 CRÉDITS	TRIMESTRE 4 HIVER 13 CRÉDITS	TRIMESTRE 5 ÉTÉ 7 à 10 CRÉDITS	TRIMESTRE 6 AUTOMNE 9 À 12 CRÉDITS	TRIMESTRE 7 HIVER 0 À 3 CRÉDITS		
SSN102 21 - Méthodes de travail en sc. infirmières (1cr.)	SSN108 21 - Assises théoriques en sciences infirmières (3cr.)	SSN105 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle I (1cr.)	SSN106 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle II (1cr.)	SSN107 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle III (1cr.)	1 cours (3 crédits) parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) SSN205 23 - Pratiques exemplaires en soins de peau et de plaies (3cr.) ***Les 3 cours sont obligatoires au cheminement			
SSN103 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique I (3cr.)	SSN116 21 - Éducation pour la santé (3cr.) (SSN11321)**	SSN104 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique II (3cr.) (SSN10321)**	Cours optionnel 1 (3cr.)	Cours optionnel 2 (3cr.)				
SSN109 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers I (3cr.)	SSN117 21 - Approches familiales en soins infirmiers (3cr.) (SSN11521)**	SSN110 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers II (3cr.) (SSN10921)	2 cours (6 crédits) parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) SSN205 23 - Pratiques exemplaires en soins de peau et de plaies (3cr.) ***Les 3 cours sont obligatoires au cheminement	SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.)	SSN309 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers III (3cr.) (SSN21421)			
SSN113 21 - Soins infirmiers en santé communautaire I (2cr.)	SSN111 21 - Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.)	SSN114 21 - Soins critiques I (3cr.) (SSN10921)			SSN302 21 -Projet d'intégration (3cr.) (SSN21321) <i>Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.</i>			
SSN115 21 - Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.)	SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.)	SSN213 21 - Soins infirmiers en santé communautaire II (3cr.) (SSN11321)	SSN214 23 - Soins critiques II (3cr.) (SSN11421)	Possibilités pour stage en santé communautaire ou en soins critiques				
				* L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321) SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN21421) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321) SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN21421) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321) SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN21421) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.	
				↑ OU ↓	← OU →	↑ OU ↓	← OU →	↑ OU ↓
				↓ OU ↑	← OU →	↓ OU ↑	← OU →	↓ OU ↑
				↓ OU ↑	← OU →	↓ OU ↑	← OU →	↓ OU ↑
				↓ OU ↑	← OU →	↓ OU ↑	← OU →	↓ OU ↑

****Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.**

Pour s'inscrire aux cours du Palier 2 - Secteurs de soins, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 48 crédits, comprenant les 24 crédits intégrés et 24 crédits du Palier 1 – Fondements. De même, pour s'inscrire aux cours du Palier 3 - Intégration, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 72 crédits, soit les 24 crédits intégrés, les 36 crédits du Palier 1 - Fondements et 12 crédits de cours obligatoires du Palier 2 - Secteur de soins.

Palier 1	Fondements	36 crédits
Palier 2	Secteurs de soins	24 crédits
Palier 3	Intégration	12 crédits
Portion universitaire		72
Crédits intégrés		24
Total		96 crédits

Cours optionnels (préalable 48 crédits réussis : soit les 24 crédits intégrés et 24 crédits du Palier 1)

Choisir 2 cours parmi les suivants :

- **SSN20621**- Santé de l'enfant et de l'adolescent (3cr.)
- **SSN20721** - Gestion des soins infirmiers (3cr.)
- **SSN20821** - Surveillance électrocardiographique avancée (3cr.)
- **SSN20921** - Soins interculturels (3cr.)
- **SSN21021** - Stage interculturel en santé (3cr.) (**SSN20921 et SSN21321**)
- **SSN21121** - Méthodes quantitatives appliquées aux sciences de la santé (3cr.)
- **SSN21221** - Soins infirmiers en oncologie (3cr.)
- Cours du programme en périnatalité (selon offre de cours)
- Cours de 3 crédits du certificat en santé mentale (selon offre de cours)

Tous ces cours ne pourront toutefois pas être placés systématiquement à l'offre de cours tous les trimestres. Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de consulter les cours offerts et de faire son choix parmi les cours disponibles.

****Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.**